

À QUI PROFITE LE TAFTA ?

Le texte du Mandat de négociation de l'Accord Transatlantique a été signé en février 2013 dans le cadre du processus de négociation de l'accord de libre-échange entre 48 pays est en cours de négociation, en grand secret, sans que les éléments négociés ne soient accessibles au public. Si l'agenda prévisionnel est respecté selon les vœux de l'UE et des USA, l'Accord pourrait être ratifié dans le courant de cette année. Le 18 avril dernier, à l'occasion de la [journée mondiale de mobilisation contre le TAFTA](#), de nombreuses organisations de la société civile se érigées contre cet accord mortifère pour l'agriculture, la santé, la planète, l'emploi, la démocratie.



Un processus de négociations qui nie tout principe démocratique

En février 1999, David Rockefeller faisait dans le magazine Newsweek une déclaration pour le moins prémonitoire : " *Quelque chose doit remplacer les gouvernements, et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire*". Le processus de négociations engagé depuis 2013 pour l'établissement d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Union Européenne caractérise tout à fait la substitution aux Etats (à la souveraineté populaire) par les institutions privées. Et la nécessité affirmée par Rockefeller repose sur l'exigence dangereuse de la rapidité et de l'efficacité.

Par-delà les taxes douanières, le GMT propose une harmonisation des normes, des réglementations techniques et des procédures d'habilitation. Sur le site de la Commission Européenne nous pouvons lire à ce sujet : « *En plus de réduire les droits de douane dans divers secteurs, l'UE et les États-Unis veulent s'attaquer aux obstacles existant derrière les frontières - comme les différences de règlements techniques, normes et procédures d'approbation. Ceux-ci coûtent souvent inutilement du temps et de l'argent pour les entreprises qui veulent vendre leurs produits sur les deux marchés* ». Or, les coûts considérés comme inutiles par la Commission Européenne correspondent précisément aux revendications citoyennes, parmi lesquelles figurent au premier plan l'interdiction des cultures OGM, l'interdiction d'importation de viande de bœuf élevé avec des hormones de croissance et les règles de définition des labels d'origine contrôlée.



Pour échapper à la résistance citoyenne dans leurs pays respectifs ainsi qu'à la résistance des pays du Sud et des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine) auprès de l'OMC, les négociations engagées se tiennent dans le plus grand secret.

En signant l'engagement des négociations le 13 février 2013, M. Von Rompuy et M. Barroso, qui sont nommés et non pas élus par les citoyens européens, ont ainsi engagé 48 pays dans un choix social majeur, alors qu'ils n'en n'avaient pas le mandat.

Parmi les parlementaires, ceux qui sont Présidents de Commission à l'Assemblée Nationale ou Ministres, sont informés au jour le jour sur tous les éléments de négociation sur le PTCE et la position de chaque état. Mais la diffusion de ce document est limitée aux négociateurs. C'est un document secret qui a été obtenu dans sa version originale par un acte de désobéissance civile d'un fonctionnaire européen. Le Parlement européen a toutefois donné le feu vert à l'ouverture des négociations, le 23 mai 2013, sur la base d'un texte auquel la grande majorité des parlementaires n'avaient pas accès.

Une catastrophe sociale, économique et environnementale...

L'article 10 réaffirme le but de l'Accord TAFTA : « *éliminer les droits de douane et supprimer les tarifs douaniers les plus sensibles dans un court laps de temps* ». L'agriculture et le textile, où les droits de douane autorisent un protectionnisme relatif, sont particulièrement visés. Il s'agira, selon l'agroéconomiste Jacques Berthelot, « d'un séisme économique, social, environnemental et politique sans précédent » qui se traduira par une concentration accrue des entreprises agricoles, une réduction drastique du nombre d'emplois dans ce secteur, la désertification des campagnes, la dégradation de l'environnement et de la biodiversité, ainsi que l'allongement des circuits entre producteurs et consommateurs.

L'article 15 s'appuie sur l'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services), en promettant de l'élargir et de l'appliquer totalement. Il s'agit donc de renforcer la privatisation et la mise en concurrence de secteurs comme la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, la recherche, les transports, la sécurité sociale, les services financiers et d'assurance, la retraite, ainsi que la culture, soit, à terme, une privatisation totale des services publics.

... aux profits de la protection économique des multinationales et des investisseurs

La notion d'investissement, nouveauté explicite de cet Accord, fait place à la finance et à la libre circulation des capitaux : il s'agit de déréguler la finance de manière accrue.

Or tout citoyen informé sait que la crise financière de 2008 s'est avérée très fructueuse pour les grands acteurs de la finance, une fois rassurés par la diligence des États à combler les déficits avec l'argent public.

Le Mandat de négociation, dont le but est de réduire le poids des mesures risquant d'avoir un impact négatif sur le commerce, cherche à contrer les normes sociales et environnementales pour protéger l'investisseur.



Dans ce but, le traité propose un mécanisme de règlement des différends qui protégerait le capital privé de toute tentative citoyenne et démocratique de réglementation du commerce. À ce sujet, le cas de l'entreprise du secteur énergétique Vattenfall est exemplaire : elle a ouvert un procès contre l'État allemand suite à une baisse de profit due à la décision de sortir du nucléaire.

Il s'agit bien là d'un véritable « putsch » néolibéral organisé pour que les marchés privés prennent un pouvoir souverain au sein de la société. L'État n'aura plus la possibilité d'établir des lois contraires à la libre circulation des capitaux et à contraindre, comme le faisait par exemple le Brésil, un investisseur à réinvestir ses bénéfices ou capitaux dans l'outil industriel ou dans une région précise.

La voix citoyenne s'élève contre cette aberration transatlantique

Les mobilisations massives qui ont eu lieu partout dans le monde le 18 avril dernier témoignent du refus général des citoyens vis-à-vis d'un accord qui nie leurs droits démocratiques, leur droit à une alimentation saine, à la santé...



pas la seule valeur commune ».

Dans la mesure où les négociations ne sont pas encore abouties, il est encore de la capacité des citoyens à se mobiliser ensemble et à contrecarrer ce processus mortifère. Le [collectif Stop TAFTA](#) appelle à ce propos chaque citoyen à [se déclarer « hors TAFTA »](#), à faire adopter des motions « hors TAFTA » à leur collectivité, à [signer l'Initiative Citoyenne Européenne auto-organisée](#), ou du moins à informer autour de soi des enjeux de l'accord. En somme, à mener une lutte citoyenne « *pour préserver une société dans laquelle le profit ne constitue*

Article rédigé sur la base des contributions de Jean-Jacques Zimmermann et Maira Landulpho, bénévoles à SOLIDARITÉ.

Suivez les dernières actualités de la campagne Stop TAFTA [ici](#)